

Après qu'une proposition de loi sur la restitution des « biens mal acquis » aux populations spoliées présentée par Jean-Pierre Sueur a été adoptée à l'unanimité par le Sénat et après qu'un rapport sur le même sujet rédigé par deux députés a été remis au gouvernement, Jean-Pierre Sueur a interpellé la ministre de la Justice pour lui demander les dispositions concrètes qu'elle comptait prendre pour faire entrer dans les faits cette nécessaire restitution.

Lire :

>> [La question écrite](#)

>> [La proposition de loi de Jean-Pierre Sueur](#)